



Distr.
LIMITEE

CS/CMI/CCH/CCGCB/XXIV/5

Décembre 2019

FRANCAIS

Original: ANGLAIS

**MARCHÉ COMMUN
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE**

Symposium 2019 des Gouverneurs des Banques centrales du COMESA

12 décembre 2019
Lusaka, Zambie

**RAPPORT DU SYMPOSIUM SUR «LE RÔLE DES BANQUES CENTRALES DANS LA
PROMOTION DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE ET
TRIPARTITE»**

12/12/19 (IZ-MM-LK-joo)

A. INTRODUCTION

1. La 39^e réunion du Bureau du Comité des Gouverneurs des Banques centrales du COMESA, qui s'est tenue le 4 décembre 2018, a noté que l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a inauguré une nouvelle ère de collaboration plus étroite dans le commerce entre les pays africains. Une fois pleinement opérationnelle, la ZLECAf va couvrir les 55 pays africains, avec un PIB actuel estimé à 2,5 billions USD, et une population de plus d'un milliard, dont 60% ont moins de 25 ans.

2. La ZLECAf s'appuie sur le niveau d'intégration atteint par les communautés économiques régionales (CER), la Zone de libre-échange tripartite (ZLET) qui regroupe de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté est-africaine (EAC).

3. Les Gouverneurs ont convenu que le manque de financement du commerce peut limiter le potentiel commercial de la ZLECAf et de la ZLET d'où le choix des sous-thèmes suivants pour le symposium:

- (i) Thème I: Rôle des Banques centrales dans l'élimination des obstacles à la promotion de la ZLECAf et de la ZLET;
- (ii) Thème II: L'utilisation de la blockchain pour accroître l'efficacité dans la zone de libre-échange continentale africaine;
- (iii) Thème III: L'importance des systèmes de paiement régionaux pour accroître le commerce dans la zone de libre-échange continentale africaine.

4. Le présent rapport présente les messages clés des exposés présentés sous chaque sous-thème.

B. PARTICIPATION

5. Ont participé au symposium les représentants des Banques centrales des pays suivants : Burundi, Congo (RD), Djibouti, Égypte, Kenya, Libye, Malawi, Soudan, Eswatini, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Étaient également présents le Secrétariat du COMESA, l'Institut monétaire du COMESA (IMC), la Chambre de compensation du COMESA (CCH) ainsi que des représentants de la BAD, du Secrétariat de l'EAC, de la TDB et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA). La liste des participants est jointe au présent rapport.

C. Ouverture du Symposium

6. Le président, M. Ahmed Osman Ali, Gouverneur de la Banque centrale de Djibouti prononce une allocution de circonstance. Il fait remarquer que la signature de l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a inauguré une nouvelle ère de collaboration plus étroite dans le commerce entre les pays africains. Il rappelle aux Gouverneurs que les Banques centrales de la région auront un rôle essentiel à jouer pour faire progresser la Zone de libre-échange continentale africaine et tripartite par notamment l'assurance de la stabilité macroéconomique et financière. Celle-ci est cruciale pour pouvoir avoir un bon mécanisme de fixation des prix, un commerce efficace et un dispositif de paiement approprié qui sont des facteurs requis pour les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAf et la ZLET. La formulation et la mise en œuvre de politiques de taux de change appropriées pour soutenir les activités commerciales seront également importantes à

mesure que la ZLECAf et la ZLET entreront en vigueur. Il fait observer qu'au moment où la région adopte le nouveau régime commercial, il est important que les banques centrales de la région encouragent un mécanisme de taux de change déterminé par le marché. Il indique que les banques centrales de la région peuvent également promouvoir l'intégration financière régionale, ce qui est important pour stimuler les investissements étrangers directs et le développement des infrastructures physiques nécessaires au renforcement du commerce intra-régional. Cependant, il observe qu'avec le rôle croissant des services bancaires transfrontières panafricains, les banques centrales de la région ne peuvent pas se permettre de ne pas surveiller et gérer étroitement les risques associés aux services bancaires panafricains alors que la ZLECAf et la ZLET prennent forme.

7. Mme Chileshe M. Kapwepwe, Secrétaire générale du COMESA, prononce une allocution liminaire lors de l'ouverture du Symposium. Elle déclare qu'une grande zone de libre-échange en Afrique va amplifier le potentiel de transformation économique de la région. Elle indique que la ZLECAf contribuera à stimuler non seulement le commerce intra-régional, mais aussi à attirer les investissements étrangers directs ainsi qu'à faciliter le développement des chaînes d'approvisionnement régionales qui a été le principal moteur de la transformation économique dans d'autres régions. Elle souligne l'importance de promouvoir l'intégration financière régionale et d'assurer la stabilité macroéconomique en tant que déterminants clés de la promotion de la ZLECAf et de la ZLET. Elle relève également l'importance à résoudre les problèmes liés à l'utilisation de monnaies nationales multiples et diversifiées dont presque toutes sont non-convertibles en plus de la volatilité de taux de change. Elle indique que la perte des recettes publiques du fait de la libéralisation du commerce est également un obstacle majeur au renforcement du commerce intra-régional. Elle affirme qu'afin de résoudre le problème de la perte de revenus réelle ou perçue, il est nécessaire de réfléchir à la création de mécanismes de compensation durables et dont les membres sont réellement propriétaires afin de permettre aux pays qui ont besoin d'aide de corriger et / ou d'amortir les impacts négatifs à long terme sur les recettes publiques et d'autres facettes de l'économie nationale. Elle souligne aussi l'importance de systèmes de financement du commerce et de crédit qui fonctionnent bien car ils constituent des facteurs fondamentaux pour la promotion du commerce intra-régional.

D. COMPTE RENDU DU SYMPOSIUM

Messages clés du Symposium des Gouverneurs sur «Le rôle des Banques centrales dans la promotion de la ZLECAf et de la ZLET»

Thème I: Le rôle des Banques centrales dans l'élimination des obstacles à la promotion de la ZLECAf et de la ZLET:

8. La BAD, la TDB et l'IMC présentent des exposés sur ce sous-thème. Les messages clés des exposés sont notamment les suivants:

I. Obstacles au commerce intra-régional

9. Les éléments suivants sont identifiés comme étant parmi les principaux obstacles à la promotion de la ZLECAf et de la ZLET:

- (i) Diversification économique - De nombreux pays africains se spécialisent dans les mêmes produits que leurs voisins avec une valeur ajoutée minimale, par exemple des produits comme le pétrole, le gaz et les minéraux ;

- (ii) Infrastructure – La croissance économique et la productivité sont entravées par des carences en infrastructure, par ex. routes, réseau ferroviaire en mauvais état qui augmentent les coûts de transport, etc.
- (iii) Infrastructure des marchés financiers - Cotations croisées limitées et inactives des Bourses de change ;
- (iv) Problèmes frontaliers - Procédures douanières restrictives et frais élevés rendant le commerce transfrontalier coûteux ;
- (v) Conflit - Les tensions politiques, les conflits et la violence ralentissent le commerce régional et découragent les investissements
- (vi) TIC - Catalyseurs de croissance et de développement et ont un impact sur le commerce électronique et les flux commerciaux. La pénétration et l'utilisation limitées des TIC dans certaines parties de l'Afrique contribuent au ralentissement du commerce et de l'intégration régionale
- (vii) Systèmes financiers - Les systèmes financiers africains restent peu profonds et étroits avec une plus grande concentration d'actifs dans le secteur bancaire.
- (viii) Des monnaies nationales multiples et différentes avec des taux de change volatils, presque tous non convertibles. Cela augmente les coûts commerciaux, car les entreprises sont confrontées au coût de la conversion des devises et aux incertitudes du marché qui leur sont associées.

II. Les défis du financement du commerce

10. Les éléments suivants sont identifiés comme étant parmi les principaux défis du financement du commerce dans les pays en développement:

- (i) Capacité insuffisante du secteur bancaire local à soutenir le secteur commercial;
- (ii) Faible solvabilité des clients et garanties insuffisantes ;
- (iii) Informations insuffisantes sur les produits de financement du commerce qui sont offerts par le secteur bancaire local ;
- (iv) Absence de réglementation appropriée par les régulateurs pour financer les activités de commerce ;
- (v) La possibilité du peu d'intérêt de nombreuses banques étrangères à pénétrer le marché intérieur dans certains pays en raison du redimensionnement de leurs opérations mondiales et de conditions de prêt rigoureuses
- (vi) L'absence de relations de correspondant bancaire se traduit par des transferts de fonds successifs et des coûts d'intermédiation élevés.
- (vii) La disponibilité de financements internationaux au commerce intra-africain est également limitée du fait que la plupart des banques internationales préfèrent financer le commerce nord-sud plutôt que le commerce sud-sud.

III. Rôle de la TDB dans l'accroissement du commerce intra-régional

11. L'exposé met en exergue les actions suivantes de la TDB comme rôle de la TDB dans l'accroissement du commerce intra-régional :

- (i) En tant qu'Institution financière de développement (IFD) régionale, la TDB a, au cours des 35 dernières années, favorisé l'intégration et le développement régional en fournissant des solutions commerciales et le financement de projets adaptées aux entités souveraines et commerciales.
- (ii) La stratégie de la TDB en tant qu'institution financière (IF) a vu la Banque établir des lignes de crédit / lignes commerciales avec diverses banques commerciales locales dans les régions du COMESA, de la SADC et de l'EAC pour soutenir le

commerce transfrontalier et intra-régional, favorisant ainsi l'approfondissement financier dans la région

- (iii) La TDB a offert son soutien aux banques centrales des États membres pour assurer la stabilité financière, l'utilisation des ressources pour l'investissement dans les secteurs productifs et le soutien aux entités exportatrices dotées de capacités de génération de devises, etc.
- (iv) La TDB approfondira ses relations avec les banques centrales et les banques commerciales locales dans le cadre de son empreinte en fournissant des financements appropriés pour améliorer l'utilisation du système régional de paiement et de règlement (SRPR) du COMESA en tant que plateforme pour rassembler les exportateurs et les importateurs de la région, servant ainsi de catalyseur du commerce.

IV. Rôle de la BAfD dans l'accroissement du commerce intra-régional

12. L'exposé relève les points suivants comme rôle de la BAfD dans l'accroissement du commerce intra-régional :

- (i) Les banques multilatérales de développement déploient davantage d'efforts pour soutenir un réseau mondial de programmes de facilitation du financement du commerce. Par exemple, la BAfD a mis en place la première initiative de financement du commerce (TFI) en 2009 avec une enveloppe de 1 milliard USD ;
- (ii) À la suite du succès de l'initiative TFI, couplé à l'écart structurel persistant du marché, la Banque a décidé en 2013 de mettre en place un programme de financement du commerce (PTF) à part entière qui est maintenant devenu une activité principale.

V. Recommandations

13. *Le symposium recommande que:*

- (i) ***Les réformes du secteur financier incorporent des mesures visant à revoir la politique des prêts bancaires afin qu'ils soient davantage au service des clients qui en ont besoin, en particulier les PME qui sont perçues comme étant à risque élevé.***
- (ii) ***Soient encouragées des réformes et des politiques qui réduisent l'asymétrie de l'information et facilitent le partage de l'information sur le crédit en créant des bureaux d'information sur le crédit et en créant un registre national des garanties.***
- (iii) ***Un environnement macroéconomique favorable soit établi ;***
- (iv) ***Des cadres réglementaires innovants soient mis en place pour les banques ainsi que d'autres institutions financières afin d'intégrer pleinement et de fournir un environnement favorable à toutes les institutions financières***
- (v) ***La collaboration de l'écosystème - Blockchain / Fintechs soit renforcée***
- (vi) ***Des systèmes de paiement soient établis et/ou rationalisés et que les systèmes de règlement soient intégrés;***
- (vii) ***La collecte et la diffusion d'informations sur le marché en temps réel soient soutenues à travers le continent pour les entreprises / commerçants / banques africaines, etc.***

Thème II: L'utilisation de la BlockChain pour accroître l'efficacité dans la zone de libre-échange continentale

14. La Banque centrale d'Égypte a présenté un exposé sur ce sous-thème. Les messages clés de la présentation sont les suivants:

I. Avantages de la BlockChain.

15. Voici quelques-uns des principaux avantages de la BlockChain:

- (i) Transfert de fichiers d'origine - la blockchain transfère l'original de l'objet à l'autre bout du processus.
- (ii) Efficacité et rapidité accrues - la blockchain rationalise et automatise les processus de sorte que les transactions se font plus rapidement et plus efficacement.
- (iii) Réduction des coûts - avec la blockchain, il n'est pas nécessaire pour des tiers ou des intermédiaires d'offrir des garanties. Au lieu de cela, il vous suffit de faire confiance aux données de la blockchain.
- (iv) Transparence - la blockchain garantit la transparence puisque tous les participants au réseau partagent le même document original et les mises à jour se font par consensus.
- (v) Sécurité renforcée - Les transactions doivent être convenues avant d'être enregistrées. Une fois la transaction approuvée, elle est chiffrée et liée à la transaction précédente. Ceci, associé au fait que les informations sont stockées sur un réseau d'ordinateurs plutôt que sur un seul serveur, rend très difficile pour les pirates de compromettre les données de transaction.
- (vi) Traçabilité améliorée - Lorsque les échanges de marchandises sont enregistrés sur une blockchain, vous vous retrouvez avec une piste d'audit qui montre d'où vient un actif et chaque étape qu'il a faite au cours de son voyage. Ces données de transaction historiques peuvent aider à vérifier l'authenticité des actifs et à prévenir la fraude.
- (vii) Protection des transactions contre la fraude et élimination de la corruption.

II. Utilisations et application de la blockchain et comment elle pourrait accroître l'efficacité de la zone de libre-échange continentale

16. Les applications suivantes pourraient accroître l'efficacité de la zone de libre-échange continentale.

- (i) Améliorer l'efficacité des processus de dédouanement et réduire la nécessité d'une vérification manuelle.
- (ii) Aider au financement des PME en accélérant les processus et en réduisant les coûts globaux des programmes de financement.
- (iii) Faciliter le financement du commerce en rationalisant et en numérisant les processus dans la ZLECAf et en éliminant le besoin de transactions par lettres de crédit (LC) qui nécessitent beaucoup de personnel et de papier et impliquent plusieurs acteurs. La technologie Blockchain raccourcit le temps des transactions par LC en permettant le transfert électronique des documents de titre et en connectant toutes les parties dans un seul réseau blockchain, permettant des mises à jour instantanées et supprimant le long délai de communication aller-retour entre les contreparties dans une transaction LC.

- (iv) En utilisant des contrats Smart. Les contrats intelligents sont des programmes informatiques qui s'appliquent automatiquement (s'exécutent automatiquement) sans l'intervention d'un tiers lorsque des conditions spécifiques sont remplies (sur la base de la logique «si... alors...» - par exemple, si les marchandises sont déchargées au port de X, puis les fonds sont transférés). Ils énoncent les obligations de chaque partie au «contrat», ainsi que les avantages et pénalités qui peuvent être dus à l'une ou l'autre partie dans des circonstances différentes.
- (v) Après la présentation, le Dr Naglaa Nozahie, conseillère du Gouverneur de la Banque centrale d'Égypte pour les affaires africaines, informe le symposium que l'Institut égyptien des banques (EIB) a signé un protocole d'accord avec Afreximbank pour lancer le programme Blockchain nommé MANSa. L'initiative qui vise à accroître la transparence entre les pays en matière de commerce et d'investissement. Elle indique que cela accélérera l'intégration et la coopération commerciales au niveau régional. Elle a également informé la réunion que plus de 120 fonctionnaires de 21 Banques centrales et commerciales africaines ont été formés à l'EIB qui a déjà un plan pour organiser des formations pour toutes les Banques centrales membres du COMESA. Elle exhorte donc les Gouverneurs à désigner des participants à la formation sur la plate-forme de dépôt de données MANSa.
- (vi) En outre, M. Naglaa informe le symposium que dans le cadre des efforts de la Banque centrale d'Égypte pour promouvoir le commerce intra-africain, le Conseil de la CBE a approuvé la création de l'Agence égyptienne de crédit à l'exportation (ECA) avec un capital versé de 600 millions USD. L'agence vise à fournir des garanties de crédit aux commerçants et entreprises africains en vue de promouvoir le commerce intra-africain et d'augmenter le volume des échanges entre les pays africains.

III. Recommandation

17. Le symposium recommande que les Banques centrales explorent les voies et moyens de tirer parti de la blockchain et d'autres nouvelles innovations technologiques.

Thème III: L'importance des systèmes de paiement régionaux pour accroître le commerce dans la zone de libre-échange continentale

18. L'EAC et la Chambre de compensation du COMESA présentent des exposés sur ce sous-thème. Les messages clés des exposés sont les suivants:

19. Les principaux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) sont les suivants: i) Création d'un marché continental unique pour les biens et services, avec la libre circulation des opérateurs économiques et des investissements; (ii) l'expansion du commerce intra-africain grâce à une meilleure harmonisation et coordination des régimes et instruments de libéralisation et de facilitation des échanges entre les communautés économiques régionales (CER); et iii) l'amélioration de la compétitivité au niveau de l'industrie et des entreprises grâce à l'exploitation des possibilités de production à grande échelle, d'accès au marché continental et d'une meilleure réaffectation des ressources.

20. La ZLECAf rassemble 55 États membres de l'Union africaine; couvre un marché de plus de 1,2 milliard d'habitants avec 60% de la population de moins de 25 ans; a un PIB combiné de plus de 3,4 billions USD et avec le potentiel de stimuler le commerce intra-africain de 52,3% grâce à l'élimination des droits d'importation.

21. Le rôle de La ZLECAf est essentiel pour améliorer le commerce intra-africain qui est faible par rapport au commerce intra-continentale à l'échelle mondiale. En 2017, les exportations intra-africaines représentaient 16,6% des exportations totales, contre 68,1% en Europe, 59,4% en Asie et 55,0% aux États-Unis. Le commerce intra-africain (moyenne des exportations et importations intra-africaines) au cours de la période 2015-2017 s'est élevé à 2%, contre les États-Unis - 47%, l'Asie - 61%, l'Europe 67%.

22. Les systèmes de paiement régionaux sont parmi les puissants outils de facilitation de l'augmentation du commerce intra-régional et panafricain grâce à la réduction des coûts de paiement pour ces transactions. Ils renforcent la confiance entre les commerçants et leurs banques commerciales respectives grâce à des systèmes fiables, sécurisés et rentables qui permettent finalement le commerce sur des comptes ouverts. Les réformes financières font passer les systèmes de paiement en Afrique de plates-formes autonomes coûteuses à plus efficaces et rentables. Les défis liés aux emplacements géographiques, aux systèmes monétaires, aux devises volatiles, aux différents niveaux de l'infrastructure de paiement nationale entravent le commerce intra-africain.

23. Le développement et la modernisation des systèmes de paiement sur le continent se produisent à un rythme rapide et contribuent à promouvoir le commerce transfrontalier, faisant ainsi avancer le programme d'intégration régionale. Les systèmes de paiement régionaux ont des caractéristiques communes et leur intégration augmentera l'efficacité au sein du continent.

24. Les systèmes de paiement régionaux actuels sur le continent se complètent et ne sont certainement pas en concurrence les uns avec les autres. SRPR (COMESA), SIRESS (SADC), EAPS (EAC) et WAMZ utilisent tous SWIFT comme porteur de messages, un bon point de départ pour l'intégration.

25. Une intégration complète nécessitera toutefois l'élaboration d'un cadre juridique, d'un système de compensation avancé, d'une mise à niveau technique des systèmes existants et des accords multilatéraux. L'implication des États membres au plus haut niveau garantira également l'engagement, le financement et la sensibilisation pour une intégration réussie.

26. Les systèmes de paiement régionaux élargissent l'accès aux marchés, facilitant ainsi le processus d'intégration régionale et continentale. La réduction des coûts liés aux paiements permet à un plus grand nombre d'utilisateurs de commercer, améliorant ainsi la compétitivité, ce qui se traduit par une qualité et une efficacité accrues et un commerce accru.

27. Avec la croissance des transactions numériques, des marchés jusque-là inexploités sont désormais accessibles et les paiements prennent plus de temps à être effectués. Le commerce transfrontalier informel, qui n'est pour l'essentiel pas enregistré, est en cours de formalisation et sa contribution au commerce est reconnue.

28. Le système régional de paiement et de règlement du COMESA (SRPR), en tant que système de paiement régional au sein des huit communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine, a pour objectifs principaux la stimulation de la croissance économique par une augmentation du commerce intra-régional et la réduction des coûts et durée des transactions transfrontalières.

29. Le système est une solution locale, exploitée par les pays du COMESA, est fiable, sûr et prévisible et nécessite de faibles investissements et de faibles coûts d'exploitation. Il est situé au centre, règle les paiements en devises fortes (\$ et €), relie les banques centrales, fonctionne selon le principe du crédit push (comptes préfinancés) et est conforme aux principes fondamentaux de la Banque des règlements internationaux (BRI).

30. Le SRPR réduit: le nombre de transactions de règlement; les frais de correspondants bancaires à l'étranger; le coût du commerce intra-régional et la période de règlement. Il garantit un paiement rapide aux exportateurs; renforce la confiance entre les commerçants; nivelle les règles du jeu pour les banques commerciales et permet le commerce sur un compte ouvert.

31. Bien que le SRPR soit une plate-forme de paiement, il peut également prendre en charge le crédit et d'autres facilités financières par le biais des banques centrales et est en mesure de prendre en charge les systèmes de paiement mobiles.

32. Avec l'entrée en vigueur de la ZLECAf, le chaînon manquant sera une intégration des systèmes de paiement existants ou une plateforme de paiement continentale unique pour faciliter les paiements à travers le continent. L'interopérabilité sera un moyen plus rapide de combler l'écart en permettant une infrastructure partagée qui réduirait les coûts d'investissement. Une étude détaillée serait cependant nécessaire pour le développement d'une plateforme de paiement continentale.

33. L'instabilité des monnaies sera l'un des principaux problèmes à résoudre lors de l'élaboration d'une plateforme panafricaine de paiement. Le SRPR est bien placé pour l'interopérabilité des différents systèmes de paiement régionaux car il fonctionne sur une base de règlement en monnaie convertible unique. Le système peut être utilisé pour régler les paiements une fois autorisé au niveau du système de paiement régional. Il permet l'adhésion d'Etats non membres du COMESA.

VUE D'ENSEMBLE DES INITIATIVES D'INTÉGRATION DU SYSTÈME DE PAIEMENT RÉGIONAL DE L'EAC

34. La Communauté est-africaine (EAC) est une organisation régionale mandatée par les gouvernements des républiques du Burundi, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda, du Soudan du Sud et de la République-Unie de Tanzanie pour diriger l'intégration économique, sociale et politique de l'Afrique de l'Est. En vertu de l'article 5 (2), les États partenaires de l'EAC s'engagent à établir entre eux une union douanière, un marché commun, puis une union monétaire et, finalement, une fédération politique.

35. Le système de paiement de l'EAC a évolué de manière différente; législation et cadre réglementaire incohérents; infrastructure de communication développée et sous-développée; Systèmes de grande valeur et de détail limités dans tous les États membres; petits systèmes financiers dominés par le secteur bancaire et faibles niveaux d'accès aux services financiers formels.

36. Les initiatives de l'EAC pour son système de paiement et de règlement ont consisté à soutenir la mise en œuvre et la mise à niveau des systèmes de règlement brut en temps réel (RBTR); Systèmes d'automatisation et de compensation des systèmes de paiement de détail - ACH; et plates-formes de messagerie SWIFT

37. Le système de paiement est-africain (EAPS) fonctionne sur la base d'un règlement brut en temps réel en utilisant le lien entre les systèmes de règlement brut en temps réel (RTGS) des différents États partenaires utilisant le réseau de messagerie SWIFT et les monnaies locales des États partenaires de l'EAC. Il s'agit d'un système transfrontière qui facilite le transfert de fonds au sein de la Région Afrique de l'Est. L'adhésion est ouverte à tous les États membres de l'EAC et les transactions sont facturées au même taux que les transactions locales dans les États partenaires respectifs RTGS. Il utilise les monnaies des États partenaires.

38. L'EAC entame la préparation d'un système de paiement unique intégré pour la région (EAPS 2), établissant une compensation en temps réel pour les paiements de détail de faible valeur dans la région et un commutateur régional qui se connectera au commutateur national dans chaque pays de l'EAC.

Recommandation

39. Les Banques centrales sont invitées à soutenir les initiatives visant à interfacier les systèmes régionaux de paiement et de règlement pour accroître le commerce dans la ZLECAf.

A. CLOTURE DU SYMPOSIUM

40. En clôturant le Symposium, M. Ahmed Osman Ali, le Gouverneur de la Banque centrale de Djibouti remercie les présentateurs pour leur précieuse contribution.

ANNEX 1

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS

BURUNDI

1. Mr. Melchior Wagara, Deputy Governor, Banque de la République du Burundi, BP 705, Avenue du Gouvernement. Tel : +257 22204197, Fax : +257 22 202138
2. Mr. Prime Ngendanganya, Directeur du Contrôle de Gestion, Banque de la République du Burundi, BP 705, Avenue du Gouvernement. Tel : +257 79092829, Email : pngendanganya@brb.bi

DJIBOUTI

3. Mr. Ahmed Osman Ali, Gouverneur, Banque Centrale de Djibouti, P.O. Box 2118, Avenue Saint Laurent du Var, Djibouti, Email : ahmed.osman@banque-centrale.dj
4. Mr. Mohamed Robert Carton, Head, Research Department, Banque Centrale de Djibouti, P.O. Box 2118, Avenue Saint Laurent du Var, Djibouti. Tel: +25377811850, Email: mohamed.robert@banque-centrale.dj

DR CONGO

5. Mr. Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, Gouverneur, Banque Centrale du Congo, Tel : +243 813655758, Email ; deomutombo@bcc.cd
6. Mr. Jean Louis Kayembe Wa Kayembe, Directeur Général de la Politique Monétaire, Banque Centrale du Congo, Tel : +243 081 504 72 20 ; Email : jlkayembe@bcc.cd
7. Mrs. Stephanie Ilunga Kabuya, Conseiller du Gouverneur, Banque Centrale du Congo, Tel : +243 815049083, Email : k.ilunga@bcc.cd
8. Mr. Talebuyi Tayeye Tallys Olivier, Manager, Banque Central du Congo, Tel : +243 81 70 72 655 ; Email : talebuyi@bcc.cd
9. Tshimanga Apollo Mulomba, Assitant du Gouverneur, Banque Centrale du Congo, Tel : +243 818031818, tshimanga@bcc.cd
10. Mr. Diongo Okita Lotola Emmanuel, Assitant du Gouverneur, Banque Centrale du Congo, Tel : +243 829902024

EGYPT

11. Dr. Naglaa Nozahie, Governor's Advisor on African Affairs, Central Bank of Egypt; 54 El-Gomhoreya St., Downtown, Cairo, Egypt, Tel. +2 022 7087733/+2 0100 7903499 , email : Naglaa.Nozahie@cbe.org.eg
12. Mr. Ossama Abdelrahman Abdelwahed, Deputy General Manager, Central Bank of Egypt; 54 El-Gomhoreya St., Downtown, Cairo, Egypt, Tel. +2 022 7087733/+2 0100 7903499, E-mail: osama.abdelwahed@cbe.org.eg / ossama_cbe@yahoo.com
13. Mr. Ahmed Sayed Mohamed, Payment System Regulator, Central Bank of Egypt; 54 El-Gomhoreya St., Downtown, Cairo, Egypt, Tel.+201005523863; Email: ahmed.fakhry@cbe.org.eg

14. Ms. Hadeer Fouad Abdo Abd Elhady, Economic Researcher, Central Bank of Egypt; 54 El-Gomhoreya St., Downtown, Cairo, Egypt, Tel. +201012330332, E-mail: hader.abdelhadi@cbe.org.eg

ESWATINI

15. Mr. Bongani P. Dlamini, Senior Economist, Central Bank of Eswatini, P. O. Box 546 Mbabane, Eswatini, Tel. +268 24082297, Fax. +268 24040038, Email: bonganid@centralbank.org.sz
16. Ms. Thandeka Nobuhle Simelane, Economist – Policy Research, Central Bank of Eswatini, P. O. Box 546, Mbabane, Eswatini, Tel: +268 24047865; Email: thandekam@centralbank.org.sz

KENYA

17. Dr. Esman Nyamongo, Assistant Director, Central Bank of Kenya, P. O. Box 60000 – 00200, Nairobi, Kenya, Tel: +254(20)2863211 / +254(20)2860000, Email: nyamongoem@centralbank.go.ke
18. Mr Stephen K’Odera, Manager – Bank Supervision Department, Central Bank of Kenya, P. O. Box 60000 – 00200, Nairobi, Kenya, Tel: +254 28 63013, Email: k’oderasb@centralbank.go.ke
19. Mr. Luke A. Plapan, Manager National Payments System, Central Bank of Kenya, P. O. Box 60000 – 00200, Nairobi, Kenya, Tel: +254 20 2863105, Email: plapan@centralbank.go.ke
20. Ms. Kethi Ngoka, Manager, Central Bank of Kenya, P. O. Box 60000 – 00200, Nairobi, Kenya, Tel: +254 20 2863218, Email: ngokak@centralbank.go.ke

LIBYA

21. Mr. Abubaker H. Suleiman, Head of Research, Central Bank of Libya, Email: abu103787@hotmail.com

MALAWI

22. Mr. Moffat Sinkanako Banda, Senior Economist, Reserve Bank of Malawi, P. O. Box 30063, Lilongwe Malawi, Tel: +2651770600; Email: msbanda@rbm.mw

SUDAN

23. Mr. Nasreldin Suliman Haroun, Director, Regional and Foreign Directorate, Central Bank of Sudan, P.O Box 313, Khartoum, Tel. +249 123016067, Email: nasreldin.haroun@cbos.gov.sd
24. Mr. Bader Eldeen Hussein Jubralla, Deputy Director, Policies Directorate, Central Bank of Sudan, P.O Box 313, Khartoum, Tel. +249 137056710, Email: bdreldin.gabralla@cbos.gov.sd

UGANDA

25. Dr. Charles Augustine Abuka, Director, Bank of Uganda, P. O. Box 7120 Kampala, Tel. +256 752344078, E-mail: cabuka@bou.or.ug
26. Mr. Robert Mbabazize, Head – Macropurdenial Analysis Division, Bank of Uganda, P. O. Box 7120, Kampala, Uganda; Tel: +256 777 0042; Email: rmbabazize@bou.or.ug
27. Mr. Bisaso Kizito, Deputy Director – Payment Systems Operations and Support, Bank of Uganda, P. O. Box 7120, Kampala, Uganda, Tel: +256 784 758003; Email: bkizito@bou.or.ug
28. Ms. Rose Kuteesa, Head – External Sector Policies, Bank of Uganda, P. O. Box 7120, Kampala, Uganda; Tel: +256 776 473 647; Email: rkuteesa@bou.or.ug
29. Ms. Christine R. Asiimwe Namanya Flavia, Head - Macroeconomic Policy Analysis Division, Bank of Uganda, P. O. Box 7120, Kampala, Uganda; Tel: +256 782 859 688; Email: crwamirego@gmail.com

ZAMBIA

30. Mr. Steven Musuku, Assistant Director, BOP and Debt, Bank of Zambia, P. O. Box 30080, Lusaka, Zambia, Tel: +260 977 400304; Email: smusuku@boz.zm
31. Mrs. Miriam Tembo Kamuhuza, Assistant Director – Payment Systems, Bank of Zambia, P. O. Box 30080, Lusaka, Zambia, Tel: +260 975 819915; Email: mkamuhuza@boz.zm
32. Mrs. Christabel M. N. Mwananshiku, Senior Economist, Bank of Zambia, P. O. Box 30080, Lusaka, Zambia, Tel: +260 966 762304; Email: cmwanans@boz.zm
33. Mr. Jack Gusha Dumingo, Analyst – Payment Systems, Bank of Zambia, P. O. Box 30080, Lusaka, Zambia, Tel: +260 0211399300, Email: jdumingo@boz.zm

ZIMBABWE

34. Dr. Mlambo Kupukile, Deputy Governor, Reserve Bank of Zimbabwe, P. O. Box 1283, Harare, Zimbabwe, Tel.: +263 242 703000, Email: kmlambo@rbz.co.zw
35. Tel. Mr. Samuel Tarinda, Deputy Director, Economic Research Division, Reserve Bank of Zimbabwe, 80 Samora Machel Ave Harare, Tel. +263 4702948, E-mail: starinda@rbz.co.zw
36. Mrs. Method Vudzijena, Senior Economist, Reserve Bank of Zimbabwe, P. O. Box 1283, Harare, Zimbabwe, Tel. +263 773497586, E-mail: mvudzijena@rbz.co.zw

AFRICAN DEVELOPMENT BANK

37. Alexis Rwabizambuga (PhD), Chief Country Economist, African Development Bank, BancABC House, 746 Church Road, P.O. Box 51449 Ridgeway, Lusaka, Zambia, Tel. +260 211 257 869, Cell +260 963505896, Email: a.rwabizambuga@afdb.org

EAC SECRETARIAT

38. Dr. Pantaleo Kessy, Principal Economist, East African Community Secretariat, P.O. Box 1096, Arusha, TANZANIA, Email: kpantaleo@eachq.org
39. Teresia K. Ndivo, Project Manager - EAC-PSSIP, East African Community Secretariat, P.O. Box 1096, Arusha, TANZANIA, Tel +255 27 2162100 Mobile +255 766 179 238; +254 733 898 703, Email: tndivo@eachq.org

TRADE AND DEVELOPMENT BANK

40. Mr. John Bosco Sebabi, Board Member, TDB, Tel: +250 788 302378, Email: boscosebabi@gmail.com

UNECA

41. Ms. Sine Tepe, Associate Economic Affairs Officer, UNECA SRO-SA, 2392 Kongolongo Road, Lusaka, Zambia, Tel: +260 963 160547; Email: tepe@un.org

COMESA SECRETARIAT, P.O. Box 30051 Lusaka, Zambia

42. Ms. Chileshe Mpundu Kapwepwe, Secretary General of COMESA, Email: secgen@comesa.int
43. Mr. Amor Simal, Chief of Strategic Planning Research & Policy Harmonization, COMESA Secretariat, COMESA Centre, P. O. Box 30051 Lusaka, Zambia, Email: samor@comesa.int
44. Ms. Ruth M. Limbambala, Administrative Assistant, Conferencing Services, COMESA Secretariat, COMESA Centre, P. O. Box 30051 Lusaka, Zambia, Tel. +260 954117323, Email: rlimbambala@comesa.int
45. Ms. Christine Chibamba, Accountant, COMESA Secretariat, COMESA Centre, P. O. Box 30051 Lusaka, Zambia, Tel. +260 977417228, Email: cchibamba@comesa.int

COMESA CLEARING HOUSE

46. Mr. Mahmood Mansoor, Executive Secretary, COMESA Clearing House, P. O. Box 2940, Harare, Zimbabwe, E-mail: mmansoor@comesach.org

COMESA MONETARY INSTITUTE/INSTITUT MONÉTAIRE DU COMESA

47. Mr. Ibrahim Zeidy, Director, COMESA Monetary Institute, Nairobi; Tel: +254 787 408269; Email: izeidy@comesa.int
48. Dr. Lucas Njoroge, Senior Economist, COMESA Monetary Institute, P. O. Box 65041-00618, Nairobi, Email: Lnjoroge@comesa.int
49. Mr. Jacob Omondi Oyoo, Bilingual Secretary, COMESA Monetary Institute, E-mail: JOyoo@comesa.int / ojacksoyoo@hotmail.com

INTERPRETERS

50. Mr. Kalunda Chomba, Interpreter (French), P. O. Box 51134, Lusaka, Zambia, Tel: +260 977 805471, Email: kalundachomba69@yahoo.com
51. Mr. Jhoris K. Mushota, Interpreter (French), P. O. Box 37657 Lusaka, Zambia, Tel: +260 977 833945, Email: jhoriskmushota@yahoo.fr
52. Mr. Muhanda Kayongo, Interpreter (French), Tel: +260 976 505694, Email: muhandakay@yahoo.com

TRANSLATOR

53. Mr. Chris Harahagazwe, Conference Translator, P O Box 34, Bujumbura, Burundi, Tel: 257 79 478 763, Email: chrishara2000@yahoo.co.uk; chrishara2k@gmail.com